



Entrée en Cycle Spécialisé année 2021-2022 PROGRAMME DES EPREUVES - mai 2021

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES

Lieu d'enseignement : 53 rue Jean-Jacques Rousseau 75001 PARIS

Descriptif du concours

Il se déroule en 2 tours sur la même semaine (3 au 8 mai 2021).

A - Épreuves d'admissibilité : jeu instrumental ou vocal (3 et 4 mai)

a) Pour cette épreuve, le candidat doit présenter quatre morceaux libres pour lesquels il a fait personnellement œuvre de création (composition ou ré-appropriation, arrangements - les compositions sont particulièrement appréciées).

Le jury en choisira un ou deux qu'il devra interpréter sans partition. Il est souhaitable que ces quatre pièces proposent des caractères et de tempos variés.

b) Le candidat présente en plus, deux morceaux au choix dans la liste imposée qui en comporte dix, ciaprès, qu'il peut interpréter à l'identique de l'original ou se ré-approprier à sa convenance.

Bruxelles - Dick Annegarn https://www.youtube.com/watch?v=kaC7ADXMaB0

Les Zouzes - Aquaserge https://www.youtube.com/watch?v=MvyDW OpiWA

The week-end - SZA https://www.youtube.com/watch?v=PALMMqZLAQk

Overtime - Knower https://www.youtube.com/watch?v=ZVJigvTWpWA

Pyramid song - Radiohead

14 rue de Madrid 75008 Paris Tél : 01 44 90 78 59 Site internet : www.crr.paris.fr https://www.youtube.com/watch?v=zbKQPqs-cqc

Jake to the bone - Toto https://www.youtube.com/watch?v=vtb-wg5Silw

Tin Pan Alley -Stevie Ray Vaughan https://www.youtube.com/watch?v=oydj5H9C-no

Alone with my phone - Freak Kitchen https://www.youtube.com/watch?v=vixo8M4ovfc

Virus - Bjork https://www.youtube.com/watch?v=oxq6U2DG2AY

Future nostalgia - Dua Lippa https://www.youtube.com/watch?v=8EJ-vZyBzOQ

Le jury l'invitera à jouer l'une de ces deux pièces par cœur.

- Le candidat se présente à cette épreuve avec ses propres musiciens ou chanteurs accompagnateurs. Le nombre n'est pas limité mais nous conseillons de ne pas dépasser 6 personnes vu la place disponible et le temps d'installation/balance prévu.
- L'utilisation d'accompagnements sur supports enregistrés («playbacks ») n'est pas conseillée mais permise.
- Il est fortement conseillé que la totalité des six morceaux présentés par le candidat ne soient pas joués en solo ou en duo et que le candidat présente au moins un morceau en formation instrumentale et/ou vocale d'au moins trois personnes.
- Un court temps d'installation et de balance son sommaire est prévu.
- Le matériel mis à disposition sur place se compose d'une batterie complète, d'un piano électronique, d'amplificateurs (basse, guitare, clavier), d'une sonorisation légère (table de mixage, petites enceintes de façade et retours), de microphones (SM58 et SM57) avec pieds et de pupitres.(AVOIR SES PROPRES MICROS pour cause de contexte sanitaire)
- Si des partitions existent pour les morceaux libres, elles devront être apportées par le candidat en 6 exemplaires et remises au jury en début d'épreuve.
- La durée totale de cette épreuve est d'environ 20 minutes. Afin de respecter le planning de passage, la prestation des candidats pourra être écourtée par le jury.

B - Épreuves d'admission : formation, culture musicale et technique

a) Épreuves écrites (5 mai): la durée de l'épreuve est de 7h (3h30 le matin + 3h30 l'après-midi).

Elles comportent :

- une transcription écrite d'un cours fragment musical issu du champs des musiques actuelles amplifées
- une analyse auditive commentée (pas de partition) de plusieurs extraits musicaux dans la sphère des musiques actuelles (musiques actuelles amplifiées, chanson, jazz ou musiques du monde)
- un questionnaire sur la théorie de la musique et l'harmonie
- un questionnaire portant les techniques du son et l'informatique musicale (sonorisation, studio, M.A.O.) Pour ces épreuves, l'usage du diapason est autorisé.

Un C.D. incluant la transcription et les extrait musicaux pour l'analyse commentée sera remis au candidat en début d'épreuve.

Le candidat doit donc se munir d'un lecteur de C.D. portable avec des écouteurs de qualité et de piles. Il gère et partage son temps à sa convenance dans les2h30 du matin et de l'après-midi qui lui sont données pour ces quatre épreuves.

Il doit prévoir d'apporter du papier blanc vierge ainsi que du papier à musique.

b) Épreuves orales et instrumentales (6 et 7 mai) : la durée de l'épreuve est de 20 minutes environ.

Elle comportent:

- le déchiffrage d'une partition écrite avec un court temps de préparation accompagné par un « playback »
- mémorisation/restitution : un court fragment de musique vous est proposé. Vous pouvez l'écouter autant de fois que vous le souhaitez pendant 5 minutes. A l'issue de ce temps, vous devez restituer avec votre instrument et/ou votre voix, le maximum d'éléments musicaux perçus (rythme, mélodie, harmonie, interprétation,...). Vous pouvez faire suivre cette restitution d'une proposition personnelle de développement de ce matériau musical.
- improvisation/invention non préparée : un « playback » instrumental vous est proposé. Il vous ai demandé de faire une proposition musicale par dessus sans écoute préalable.
- c) Entretien portant sur votre parcours et vos motivations (durée : 10 minutes environ).